Lionel Galand

Les alphabets libyques

In: Antiquités africaines, 25,1989. pp. 69-81.

Résumé
On peut qualifier de « libycoberbère » un système d'écriture connu par différents documents de l'Afrique du Nord, du Sahara ou des îles Canaries. L'unité originelle de cette écriture ne fait pas de doute, mais dès l'époque des inscriptions libyques on observe déjà plusieurs alphabets. Bien qu'on ait souvent distingué un alphabet oriental et un alphabet occidental, il faut renoncer à tracer une limite géographique précise entre les deux, comme le montre la localisation des 26 inscriptions « occidentales » où apparaît le mots V]+, avec la lettre en forme de chevron V· Les deux alphabets sont présents sur une stèle de la vallée de Tisser. L'alphabet « oriental » est associé aux Massyles et certains auteurs attribuent aux Masaesyles l'alphabet au chevron : en raison des données chronologiques, cela implique que la culture des Masaesyles aurait duré plus longtemps que leur royaume. Culturelles ou politiques, les frontières étaient fluctuantes.

Abstract
The name « Libyco-Berber script » applies to a system of writing exemplified by a variety of documents in North Africa, the Sahara and the Canary Islands. There is no doubt as to the original unity of the script, but it had already split into different alphabets at the time of the « Libyan » inscriptions. Many authors divide the ancient alphabets into an eastern and a western type, yet the idea of drawing a sharp geographical limit between them must be dismissed, as is shown by the location of the 26 « western » inscriptions using the word V] +, with the chevron-shaped letter V . Both alphabets are present on a stela from the Isser valley. The « eastern » alphabet is linked to the Massyles and some scholars associate the chevron-alphabet with the Masaesyles : owing to the chronological data, the implication would be that the Masaesyle culture outlived the Masaesyle kingdom. Cultural and political boundaries were equally subject to variations.

doi : 10.3406/antaf.1989.1154

Antiquités africaines
t. 25, 1989, p. 69-81

LES ALPHABETS LIBYQUES**

par

Lionel GALAND*

Résumé

On peut qualifier de « libycoberbère » un système d'écriture connu par différents documents de l'Afrique du Nord, du Sahara ou des îles Canaries. L'unité originelle de cette écriture ne fait pas de doute, mais dès l'époque des inscriptions libyques on observe déjà plusieurs alphabets. Bien qu'on ait souvent distingué un alphabet oriental et un alphabet occidental, il faut renoncer à tracer une limite géographique précise entre les deux, comme le montre la localisation des 26 inscriptions « occidentales » où apparaît le mot V] +, avec la lettre en forme de chevron V. Les deux alphabets sont présents sur une stèle de la vallée de l'Isser. L'alphabet « oriental » est associé aux Massyles et certains auteurs attribuent aux Masaesyles l'alphabet au chevron : en raison des données chronologiques, cela implique que la culture des Masaesyles aurait duré plus longtemps que leur royaume. Culturelles ou politiques, les frontières étaient fluctuantes.

Abstract

The name « Libyco-Berber script » applies to a system of writing exemplified by a variety of documents in North Africa, the Sahara and the Canary Islands. There is no doubt as to the original unity of the script, but it had already split into different alphabets at the time of the « Libyan » inscriptions. Many authors divide the ancient alphabets into an eastern and a western type, yet the idea of drawing a sharp geographical limit between them must be dismissed, as is shown by the location of the 26 « western » inscriptions using the word V ⊐ +, with the chevron-shaped letter V . Both alphabets are present on a stela from the Isser valley. The « eastern » alphabet is linked to the Massyles and some scholars associate the chevron-alphabet with the Masaesyles : owing to the chronological data, the implication would be that the Masaesyle culture outlived the Masaesyle kingdom. Cultural and political boundaries were equally subject to variations.

Écriture et alphabets

On peut ranger sous le nom d'écriture libycoberbère un ensemble d'alphabets d'époques diverses, attestés en Afrique du Nord, au Sahara et dans les îles Canaries. La répartition géographique des documents varie selon leur nature et selon leur époque.

* École pratique des Hautes Études, IVe section, 45-47, rue des Écoles, 75005 Paris.

** Cet article développe deux communications que j'ai présentées, l'une au congrès annuel de l'Institutum Canarium, tenu à Seeboden (Autriche) en mai 1986, l'autre devant la Commission d'histoire et d'archéologie de l'Afrique du Nord (Comité des Travaux historiques et scientifiques, Paris), le 16 juin 1986. — Par convention, les caractères libycoberbères insérés dans le texte se succéderont de gauche à droite, mais chacun d'eux sera représenté avec l'orientation qu'il aurait dans une ligne verticale, dirigée de bas en haut.

La Tunisie, le nord de l'Algérie, le nord et le centre du Maroc fournissent plus de mille inscriptions gravées sur des monuments construits ou façonnés, stèles funéraires pour la plupart. Ces textes presque toujours difficiles à dater sont néanmoins attribuables à l'Antiquité, le mot désignant ici une période qui peut aller du III[e] ou même du IV[e] siècle av. J.-C. jusqu'à la fin de la domination romaine et au-delà[1]. On leur donne généralement le nom d'inscriptions libyques et sans doute y aurait-il intérêt à ne pas étendre le terme à des inscriptions rupestres, qui représentent, quel que soit leur âge, une tout autre manifestation de la culture[2].

Le Sahara, touareg ou non, les régions présahariennes ou subsahariennes et les îles Canaries livrent quantité de textes incisés sur des parois rocheuses, à découvert ou sous abri[3]. Certains sont associés à des gravures. Beaucoup ressortissent sans doute au genre des graffiti. La lecture reste souvent incertaine et la datation, toujours problématique, ne peut être tentée que par référence au contexte iconographique ou à la patine du trait, critères d'emploi délicat. Dans le meilleur des cas, la présence d'un nom propre d'origine arabe permet d'assigner le texte à l'époque islamique.

Le pays touareg, enfin, montre divers emplois, traditionnels ou non, auxquels se prêtent les alphabets actuels[4].

Portées sur la carte, les aires ainsi définies recouvrent approximativement le domaine qui fut celui du berbère et dont ce dernier occupe encore une importante partie. C'est également au berbère que renvoient les écrits touaregs. Le nom d'écriture berbère s'offre donc assez naturellement quand on veut qualifier l'ensemble des alphabets considérés. Je préfère toutefois celui de libycoberbère, pour rappeler l'originalité que présente le groupe libyque. Il faut redire ici que le passage du libyque au berbère actuel n'est pas aussi facile à suivre que le laissent croire des exégètes trop pressés. Pour un petit nombre de rapprochements incontestables, on compte beaucoup d'hypothèses. Mais à pousser plus loin le doute, on vient buter sur une question qui reste sans réponse : que serait donc le libyque, s'il ne représentait un état ancien du berbère ? On s'en tiendra donc à la tradition qui associe libyque et berbère et qui fournit jusqu'ici la meilleure hypothèse de travail pour le déchiffrement du libyque. Cependant, on n'oubliera pas qu'une même écriture peut être adaptée à des idiomes différents, la prudence s'imposant tout particulièrement dans le cas des inscriptions canariennes, puisqu'on s'interroge encore sur leur date, sur leurs auteurs et naturellement sur la langue qu'ils parlaient[5].

Ces précautions prises, l'unité au moins graphique des documents énumérés paraît évidente. Leurs lettres présentant des formes géométriques simples, l'apparition d'une ou deux d'entre elles, croix ou cercle par exemple, en des lieux et en des temps différents ne suffirait pas à prouver l'existence d'une tradition commune, mais il est difficile d'attribuer au hasard le retour d'une série de lettres identiques,

---

[1] Voir par ex. Camps (G.), *Recherches sur les plus anciennes inscriptions libyques de l'Afrique du Nord et du Sahara.* B.C.T.H., fasc. B, 10-11 (1974-1975), 1978, p. 143-166.

[2] Ainsi les inscriptions de l'abri sous roche d'Ifira (Kabylie), incluses par J.B. Chabot dans son *Recueil des inscriptions libyques,* Paris, 1940, n° 848, mais décrites comme plus proches de l'alphabet touareg que du libyque, et l'inscription marocaine des Azibs n'Ikkis (Camps, *op. cit.,* p. 148-151). — Je distingue des stèles libyques les inscriptions relevées en Tripolitaine sur des pierres antiques, mais apparentées à des graffiti. Il faut également placer à part les inscriptions décrites par Rebuffat (R.), *Graffiti en « Libyque de Bu Njem » (Notes et documents VII).* Libya antiqua, Tripoli, t. 11-12, 1974-1975, p. 165-187.

[3] Il y a des exceptions : l'abri d'Ifira, en Kabylie, n'est pas saharien ; les îles Canaries ont non seulement des inscriptions rupestres, mais une inscription sur bois (Diego Cuscoy (L.) et Galand (L.), *Nouveaux documents des îles Canaries.* L'Anthropologie, Paris, t. 79, 1975, p. 5-37).

[4] Voir Prasse (K.G.), *Manuel de grammaire touarègue (tăhăggart).* Copenhague, I-III, 1972, p. 149-151 ; Aghali Zakara (M.) et Drouin (J.), *Recherches sur les tifinagh.* G.L.E.C.S., 18-23 (1973-1979), f. 2, p. 245-272 et 279-292.

[5] Rien ne prouve que les inscriptions canariennes de type libycoberbère soient écrites dans la langue dont nous conservons des échantillons, bien qu'elle ait cessé d'être parlée après la conquête espagnole. Et rien ne prouve encore, selon moi, que cette langue ait appartenu purement et simplement à l'ensemble berbère, bien qu'elle présente avec lui des affinités.

noyau stable dans lequel on peut voir l'héritage de quelque prototype. Pour procéder à la confrontation des différents témoins de l'écriture libycoberbère, il faut partir des alphabets les mieux connus, celui de l'antique *Thugga* (Dougga, Tunisie) et les alphabets touaregs actuels, dont les lettres portent le nom (féminin pluriel) de *tifinagh.* On compte six consonnes[6] qui, de part et d'autre, ont la même forme et la même valeur phonétique : ⵍ *m*, + *t*, — *n*, O *r*, = *l*, ⵢ *y*. Le chiffre est moins modeste qu'il n'y paraît, puisqu'il équivaut à peu près au quart d'un alphabet. Il faut ajouter à ces lettres celles qui ont changé de forme ou de valeur au cours de l'histoire. En effet, deux tracés différents peuvent être de simples variantes, cas probable du signe pour *w*, || à *Thugga* et •• en touareg : le tracé change, la valeur reste. Inversement, l'évolution phonétique, au demeurant mal connue, entraîne parfois une modification de la valeur d'une lettre, comme le montre l'exemple du signe Ш, *ḍ* pharyngalisé (dit « emphatique ») dans l'Ahaggar, mais *d* dans l'Aïr où le statut des emphatiques est différent : la valeur change, le tracé reste. Un autre effet de l'évolution a été l'apparition (ou le retour) d'articulations qu'il a fallu noter au moyen de lettres « nouvelles », telles que celles qui permettent d'écrire les consonnes d'arrière en touareg, consonnes que *Thugga* ne connaissait pas, ou ne connaissait plus. Au total, les divergences que l'on observe entre les alphabets retenus pour la comparaison ne dépassent donc pas ce qu'on peut attendre d'une longue histoire et ne sauraient infirmer l'idée d'une origine commune.

Plaide également en faveur de cette unité l'identité des techniques. Chez les Touaregs comme à *Thugga*, l'écriture reste essentiellement consonantique, les voyelles n'étant notées que dans certains cas particuliers. La gémination des consonnes n'est pas rendue, malgré son importance dans le vocabulaire et dans la morphologie. Les mots sont rarement séparés. Les lettres se présentent en lignes librement orientées : le tracé vertical, de bas en haut, domine sans être exclusif. Certaines lettres changent de valeur lorsqu'elles subissent une rotation de 90° ou de 180° par rapport à l'axe de la ligne. S'il y a plusieurs lignes verticales — mais c'est loin d'être toujours le cas, surtout dans les inscriptions rupestres —, la première peut être celle de gauche ou celle de droite. Enfin, la tradition ignore toute forme de cursive. Une technique de ce genre ne facilite pas la lecture, mais elle répond à la notion d'une écriture de graveurs, qui n'est pas conçue pour la rédaction des textes au sens où d'autres civilisations les entendent[7].

La forme, la valeur et le mode d'emploi des lettres concourent donc à montrer que les inscriptions de *Thugga* et celles des Touaregs relèvent d'une même écriture. Il paraît légitime d'étendre cette conclusion aux nombreux documents qui présentent une majorité de lettres identiques, mais de valeur incertaine : stèles antiques éloignées de *Thugga*, inscriptions rupestres extérieures au domaine actuel du berbère. Cette écriture est apparemment employée depuis plus de vingt-cinq siècles[8], bien que le seul texte ancien qui soit exactement daté par son contenu remonte seulement à 138 av. J.-C., ce qui est déjà considérable. Durant une période aussi longue et sur l'aire immense qui est la sienne, elle ne pouvait pas ne pas évoluer, sous l'effet des changements survenus dans la société, dans la langue, dans la technique des graveurs ou dans le choix des supports, et accentués sans doute par des influences étrangères ou par des initiatives individuelles. Aussi a-t-elle donné naissance à une série de systèmes dont chacun, produit par une forme particulière de la culture et de la langue, emploie un nombre fini de caractères : c'est à de tels systèmes — celui de *Thugga* en est un, celui de l'Ahaggar un autre — que je réserve ici le nom d'alphabets. L'unité de l'écriture libycoberbère n'exclut pas la diversité des alphabets et si, comme on l'a vu, un premier tri des documents permet de les répartir entre trois groupes : inscriptions libyques,

---

[6] Mon analyse rejoint sur ce point celle d'AGHALI-DROUIN, *op. cit.*, p. 254. La forme du signe pour *y* peut varier ; l'orientation du signe pour *n* pose un problème. Il existe pourtant bien un noyau stable, dont les éléments, on le voit, notent des articulations d'avant et surtout des dentales : fait à retenir quand on voudra mettre en évidence une relation entre l'évolution de l'alphabet et celle du système phonologique.

[7] L'apparent paradoxe de l'écriture berbère, réservée à des emplois réputés mineurs et pourtant bien vivante, repose sur un malentendu dans l'interprétation du verbe « écrire », dont les connotations sont fort différentes d'une culture à l'autre.

[8] Voir CAMPS, *op. cit.* — L'inscription de 138 av. J.-C. est *R(ecueil des) I(nscriptions) L(ibyques)*, 2.

inscriptions rupestres, écrits modernes divers, chacun de ces groupes comprend à son tour des éléments variés, voire hétérogènes. On va le vérifier dans le cas de l'écriture libyque.

Alphabets libyques « classiques »

L'étude des inscriptions libyques, aujourd'hui si hésitante, avait pris un excellent départ. Dès la première découverte, due à Thomas d'Arcos en 1631, on était tombé sur un texte bilingue [9], l'inscription du célèbre mausolée de *Thugga*, rédigée en libyque et en punique. Aucun examen fructueux n'était possible avant qu'on fût en mesure de s'appuyer sur la version punique, tout en reconnaissant l'originalité du libyque, et cela ne fut réalisable que deux siècles plus tard, grâce à des érudits comme J.E. Humbert, premier éditeur de l'inscription (1821), Gesenius, Quatremère et surtout F. de Saulcy. En 1842, ce dernier [10] réussissait à identifier une bonne partie de l'alphabet qu'il appelait « numidique ». A dire vrai, ce succès obtenu par un raisonnement rigoureux ne devait rien au berbère, car c'est seulement en 1849 que de Saulcy compara l'alphabet de *Thugga* avec un alphabet touareg [11] : les caractères *tifinagh* n'étaient du reste connus en Europe que depuis 1822, grâce au Dr Oudney, et l'ouvrage de Venture de Paradis, *Grammaire et dictionnaire abrégés de la langue berbère*, n'avait pas été publié avant 1844. Malgré tout, la lecture du libyque paraissait en bonne voie dès le milieu du XIX[e] siècle. Mais le hasard avait voulu qu'on commençât par l'exception : non seulement l'inscription de Thomas d'Arcos était bilingue, mais elle faisait usage d'une technique particulière, puisqu'elle est disposée en lignes horizontales tracées de droite à gauche, sans doute à l'imitation de l'usage punique ; en outre, elle emploie des lettres, comme C *s* et ⴺ *t* (représentées ici dans la disposition horizontale), qui n'apparaissent pas dans l'écriture verticale de la région. On devait retrouver l'écriture horizontale sur plusieurs pierres découvertes à *Thugga* dans les premières années du XX[e] siècle ; c'est l'une d'elles [12] qui porte, en libyque et en punique, la dédicace au roi Massinissa datée de la dixième année du règne de Micipsa (138 av. J.-C.). Il s'agit visiblement d'une écriture élaborée et adaptée à un emploi monumental, vraisemblablement nouveau pour elle.

C'est dire que, sans même quitter la Tunisie, qui donne de nombreuses inscriptions verticales, on se trouve en présence de deux alphabets libyques, celui des stèles funéraires et celui des monuments. Mais seul ce dernier est à peu près connu, la longueur des bilingues ayant permis d'établir, comme on l'a vu, la valeur phonétique d'un certain nombre de lettres : aujourd'hui 14 sur 24, selon le décompte le plus vraisemblable [13], ce qui n'est pas encore tout à fait satisfaisant. Tout essai de transcription de l'autre alphabet repose donc sur l'hypothèse que les lettres qui ont la même forme dans les deux types de documents ont aussi la même valeur : hypothèse heureusement confirmée, pour quelques lettres, par le témoignage de trop rares bilingues [14], punique ou latin venant à la rescousse, et par l'attestation, dans les deux alphabets, du mot *gldmṣk* (voir plus loin). On retiendra pourtant que la liste des lettres n'est pas exactement la même dans les deux usages et que toutes les lettres ne subissent pas, quand on passe de l'un à l'autre, la rotation de 90° qui paraîtrait logique.

---

[9] *R.I.L.*, 1.

[10] Saulcy (F. de), *Lettre sur l'inscription bilingue de Thougga* (à M. Quatremère, 20 avril 1842). J. As., 1843, p. 85-126.

[11] Saulcy (F. de), *Observations sur l'alphabet tifinag*. J. As., 1849, p. 247-264.

[12] *R.I.L.*, 2.

[13] Galand (L.), *L'alphabet libyque de Dougga*. R.O.M.M., n[os] 13-14, 1973, p. 361-368. Il y a incertitude sur la nature de l'articulation lorsque le punique transcrit par un même signe plusieurs lettres libyques (ce qui arrive notamment pour les consonnes sifflantes) ou lorsqu'une lettre libyque se trouve sans correspondant dans le texte punique. Chabot fait donc preuve d'un optimisme excessif quand il écrit que « la valeur des lettres est fixée avec certitude (à deux exceptions près) » (*R.I.L.*, p. IV). C'est par suite d'un lapsus qu'il situe à Mactar, au lieu de Dougga, les inscriptions horizontales (p. VI).

[14] *R.I.L.*, 12, par exemple, confirme par le punique la valeur des lettres libyques pour *m*, *s*, *t*, *r*.

Autres alphabets libyques

L'incertitude augmente quand on s'éloigne de la Tunisie centrale. La plupart des inscriptions, sauf peut-être au Maroc, continuent à présenter des caractères qui paraissent appartenir aux deux alphabets déjà rencontrés, mais certaines montrent des lettres nouvelles. Celles-ci apparaissent dans le Sud tunisien et se font plus nombreuses en Algérie et au Maroc. J.-B. Chabot a dressé une liste d'une douzaine de signes qui ne figurent pas dans les bilingues de Tunisie [15]. Cette liste peut être complétée, surtout pour la région du Maroc située au sud du *limes* [16], où quelques tracés sont tellement insolites qu'on peut hésiter à y reconnaître des lettres. Ces cas extrêmes mis à part, on est bien en face de signes d'écriture dont certains rappellent du reste les *tifinagh*, comme Chabot, après d'autres, l'a noté. Doivent-ils être simplement intégrés dans l'alphabet vertical de la Tunisie ? Ce dernier semble complet, ou à peu près. Certes, des lacunes sont possibles, notre information reposant sur des textes brefs et répétitifs ; mais, en ajoutant les nouveaux signes aux anciens, on obtiendrait un nombre de consonnes peu vraisemblable. Mieux vaut reconnaître que les deux alphabets de la Tunisie centrale n'étaient pas seuls en usage, comme le laissent prévoir l'étendue et la diversité du pays : « Dans l'Afrique du Nord autrefois comme de nos jours chez les Touaregs, écrivait A. Basset [17], il n'y a pas eu uniformité absolue d'alphabet de bout en bout du domaine. »

Telle est bien l'interprétation donnée par tous les auteurs à l'existence de lettres que les alphabets libyques « classiques » ignorent. Chabot [18] note que dès 1868, A. Letourneux était arrivé à cette conclusion. Les alphabets sont classés dans un ordre géographique : à un alphabet « oriental », volontiers associé à la Numidie, on oppose l'alphabet « occidental » des Maurétanies, jugé parfois plus fidèle à la tradition puisqu'il n'a pas subi la même réforme qu'à *Thugga* [19]. Cette présentation binaire a l'avantage d'être claire et commode. Aussi m'est-il arrivé [20] de recourir à elle, en l'assortissant de précautions que j'estime aujourd'hui insuffisantes. Elle occulte en effet la complexité des faits, comme l'ont déjà remarqué G. Garbini [21] et M. Ghaki [22]. Elle oublie d'abord qu'il n'y a pas un, mais au moins deux alphabets « orientaux », comme on vient de le voir. De plus, elle est particulièrement simplificatrice pour l'alphabet « occidental », auquel elle paraît attribuer indistinctement toutes les lettres étrangères à l'autre : trait négatif qui n'implique pas leur appartenance à un même alphabet. Le corpus marocain, malgré ses dimensions modestes, suffirait à mettre en évidence l'usage de plusieurs variétés d'écriture. Enfin, l'image d'un Maghreb partagé entre deux variétés d'écriture conduit tout naturellement au tracé d'une frontière, si bien qu'on voit un même auteur [23] souligner l'imprécision des limites et les fixer sur une carte.

---

[15] *R.I.L.*, p. VI.

[16] GALAND (L.), *Inscriptions libyques*, dans : *Inscriptions antiques du Maroc*. Paris, C.N.R.S., 1966, p. 13 et p. 65-70.

[17] BASSET (A.), *Écritures libyque et touarègue*, dans : *Articles de dialectologie berbère*. Paris, Klincksieck, 1959, p. 171.

[18] *R.I.L.*, p. IV.

[19] MARCY (G.), *L'épigraphie berbère (numidique et saharienne)*. Annales de l'Institut d'études orientales de l'Université d'Alger, 2, 1936, p. 128-164, distinguait un « alphabet de type numidique » et un « alphabet de type saharien », ce dernier réunissant les inscriptions occidentales antiques et les inscriptions berbères récentes. L'idée a cheminé jusqu'à aujourd'hui. Cf CAMPS (G.), article *Lībiyā, II. Inscriptions libyco-berbères*. Encyclopédie de l'Islam, nouv. éd., t. V, livraison 89-90, Leiden-Paris, 1983, p. 759-767.

[20] GALAND (L.), *op. cit., I.A.M.*, p. 14-15 et *passim*.

[21] GARBINI (G.), *Note libiche : I. Il segno « occidentale »* V. Studi magrebini, t. I, 1966, p. 81-84.

[22] GHAKI (M.), *Une nouvelle inscription libyque à Sicca Veneria (Le Kef) : libyque « oriental » et libyque « occidental »*. R.E.P.P.A.L., Tunis, 1986, p. 315-320.

[23] CHAKER (S.), *Textes en linguistique berbère*. Paris, C.N.R.S., 1984, p. 253 et carte, p. 246.

Il faut donc insister à la fois sur l'unité de l'écriture et sur la pluralité des alphabets, qui sont comme autant de facettes d'une même culture. Mais il est fort difficile de cerner chacun d'eux. Loin de la Tunisie centrale, leur étude se présente dans les conditions les plus défavorables. Les inscriptions sont brèves et aucune ne suffit à livrer la série complète des lettres. La chronologie reste à faire, à supposer qu'elle soit possible. Même la description matérielle des stèles peut faire problème, les pierres étant parfois mutilées au point qu'on a peine à en reconnaître le haut et le bas. Enfin et surtout, aucune bilingue comparable à celles de *Thugga* n'est venue jusqu'ici révéler la valeur des signes. Les auteurs hésitent donc généralement à risquer des transcriptions [24].

L'alphabet au chevron

J'examinerai maintenant l'alphabet auquel on pense souvent quand on parle de l'écriture « occidentale », bien qu'il ne soit que l'une de ses variétés. Il se distingue par une lettre en forme de chevron, pointe en bas : V, qui n'apparaît pas dans les alphabets de la Tunisie centrale. Une autre lettre remarquable, ⵝ, pourrait être, comme l'a vu Chabot [25], une simple variante de H. Tous les autres éléments de cet alphabet présentent des tracés connus à l'est. Voilà qui paraît bien mince pour garantir son autonomie : ne pourrait-il s'agir de l'alphabet vertical de la Tunisie, dont une ou deux lettres, par un effet du hasard, n'auraient pas trouvé place dans les inscriptions tunisiennes ? Cette conclusion, la plus simple en apparence, doit pourtant être écartée pour plusieurs raisons. En premier lieu, là où le chevron apparaît, il est très fréquent, si bien que son absence totale dans une région doit signifier qu'il ne fait pas partie de l'alphabet local. Ensuite et surtout, on observe dans les inscriptions au chevron, souvent soignées et pourvues de points qui séparent les mots, le retour de séquences de signes dans lesquels on ne peut voir que la notation de termes usuels ou rituels, inconnus sous cette forme à l'est : V II II (*R.I.L.*, 646, 839), II⊔IIV (645, 839), V IIII □ (645, 646, 839), H = H ou ⵝ = ⵝ (645, 646) et surtout V] + (ou sa variante V[+), qui sera étudié plus loin. Pourtant, la séquence ⊔+ (ou [+) paraît appartenir aux deux groupes [26] et, si tel est le cas, rappelle que l'ensemble conserve une certaine unité. L'alphabet au chevron peut donc être tenu pour un système particulier, qui note sans doute un autre dialecte (du moins à l'origine) et manifeste en tout cas un autre aspect de la culture africaine.

Pour l'alphabet au chevron comme pour les autres alphabets « non classiques », la valeur des lettres demeure jusqu'à présent conjecturale. Une partie au moins de celles qui ont une forme déjà connue en Tunisie doit garder la même valeur : mais comment les distinguer des caractères qui, avec le même tracé, pourraient noter des articulations différentes ? Quant au chevron, sa lecture a fait l'objet de spéculations qui n'ont pas abouti à une certitude. On y a vu un *g*, sans doute parce que le P. de Foucauld [27] transcrit ainsi le chevron de l'alphabet touareg qu'il appelle (sans le définir) « ancien », peut-être aussi parce qu'un « crochet » Γ, proche d'un chevron (mais avec pointe en haut) est attesté dans l'est avec la valeur *g*. Mais Chabot [28] a observé que la fréquence du chevron dans les inscriptions qui l'emploient ne convient pas à

---

[24] Une interprétation des inscriptions marocaines a été tentée par ZAVADOVSKIJ (Iu. N.), *O dešifrovke zapadnolivijskix nadpisej iz Marokko* [Déchiffrement des inscriptions libyques occidentales du Maroc]. Vestnik drevnej istorii, Moskva, 4, 1978, p. 3-25. Cet auteur par ailleurs estimable n'a pu éviter des erreurs qui imposent les plus sérieuses réserves : GALAND (L.), *Une étude de Iu. N. Zavadovskij sur les inscriptions libyques « occidentales »*, observations présentées à la Commission d'histoire et d'archéologie de l'Afrique du Nord (Comité des Travaux historiques et scientifiques) dans la séance du 16 mars 1981.

[25] *R.I.L.*, 645, commentaire. Les inscriptions « classiques » ont H en écriture horizontale, H ou I en écriture verticale.

[26] Sur cette séquence, voir *R.I.L.*, p. VI, XV, XVI.

[27] FOUCAULD (P. de), *Notes pour servir à un essai de grammaire touarègue (dialecte de l'Ahaggar)*. Alger, 1920, p. 8.

[28] *R.I.L.*, p. IV.

ce qu'on attend de l'occlusive *g*. La lecture *k*, proposée par A. Tovar[29], n'est pas plus convaincante. Plus séduisante est l'interprétation de Garbini[30], selon laquelle le chevron noterait une consonne bilabiale de réalisation variable : *b*, *m* ou *w*. J'avais moi-même pensé à *m* pour une raison technique : la lettre touarègue < *d* se présentant comme une variante du signe antique ⊏ , le chevron V pourrait être, lui aussi, une réduction de la lettre ⊔ *m*. Sa fréquence se trouverait alors justifiée, en raison du rôle important de *m* dans la morphologie ; de surcroît, la séquence typique V⊏ + (voir ci-dessous), lue *mdt*, se rapprocherait du mot bien attesté *mdyt(')*, comme l'observe déjà Garbini. Mais une difficulté subsiste, dont Garbini ne dit rien : les trois signes habituels pour *b*, *m*, *w* figurent à côté du chevron sur un certain nombre d'inscriptions, coexistence qui appellerait une explication.

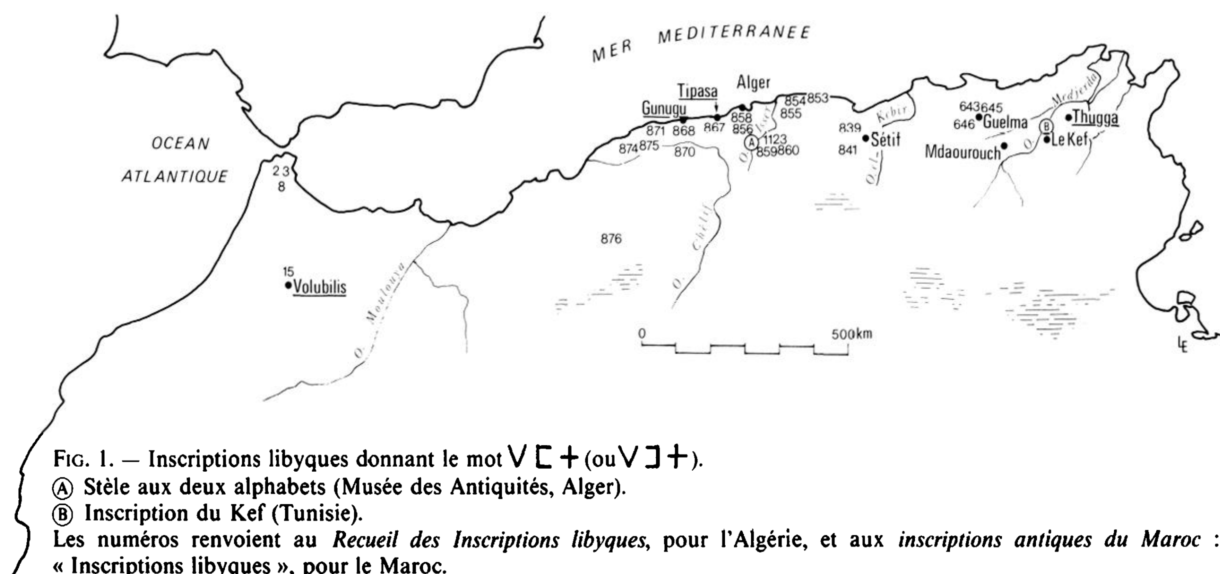


FIG. 1. — Inscriptions libyques donnant le mot V ⊏ + (ou V ⊐ +).
Ⓐ Stèle aux deux alphabets (Musée des Antiquités, Alger).
Ⓑ Inscription du Kef (Tunisie).
Les numéros renvoient au *Recueil des Inscriptions libyques*, pour l'Algérie, et aux *inscriptions antiques du Maroc* : « Inscriptions libyques », pour le Maroc.
On notera que toutes les inscriptions se situent dans la zone la plus septentrionale du Maghreb.

Il est intéressant d'examiner la distribution des inscriptions au chevron. Pour ce faire, je me limite ici aux stèles qui présentent la séquence V⊏ + (ou V⊐ +), beaucoup plus caractéristique que le seul chevron. En ne retenant que les lectures assurées, on en dénombre 26 exemples ainsi répartis : 4 au Maroc (dont 3 dans l'extrême nord du pays), 1 dans l'ouest de l'Algérie, 15 dans l'Algérie centrale, 5 dans l'Algérie de l'est (régions de Sétif et de Guelma), 1 en Tunisie (au Kef), provenance remarquable[31]. Si l'on accorde quelque crédit à ce décompte, qui dépend évidemment du hasard des découvertes, on constate que les inscriptions au chevron, plus nombreuses dans le centre de l'Algérie, surgissent un peu partout au Maghreb. Il semble qu'elles n'aient nulle part l'exclusivité, car on trouve toujours, non loin d'elles, des textes dont toutes les lettres ont des formes « classiques », textes moins nombreux, il est vrai, en Oranie et au Maroc. De nouveau se pose un problème d'attribution : ces textes sans chevron appartiennent-ils quand même au groupe de l'alphabet au chevron ? C'est possible dans quelques cas. Mais de nouveau, la fréquence habituelle du chevron permet de penser que, si une inscription de quelques lignes ne le présente pas, elle doit être attribuée à l'alphabet vertical « classique ». Chabot l'a pressenti, qui s'est

---

[29] V. GALAND (L.), *op. cit.*, *I.A.M.*, p. 27-28.

[30] GARBINI (G.), *op. cit.*

[31] Inscription publiée par GHAKI (M.), *op. cit.*

risqué à transcrire quelques-uns de ces textes (par exemple *R.I.L.* 877, 878) en appliquant les mêmes équivalences qu'en Tunisie. Quoi qu'il en soit, la présence de l'alphabet au chevron près de Sétif, près de Guelma et jusqu'au Kef, régions où l'alphabet « classique » est bien attesté, suffirait à faire justice du mythe des deux aires d'écriture séparées par une frontière nord-sud. Autre observation importante : l'alphabet au chevron fournit beaucoup moins de stèles que l'autre. A titre indicatif, le *Recueil des inscriptions libyques*, sur 1 123 textes, n'en compte que 73 pour lesquels l'éditeur a renoncé à une transcription parce qu'il les jugeait étrangers à l'alphabet « oriental » : or ces 73 textes n'appartiennent pas tous à l'alphabet au chevron, qui reste donc, même si Chabot s'est quelquefois trompé, très nettement minoritaire.

La stèle aux deux alphabets

Une preuve décisive de la présence des deux alphabets en un même lieu est apportée par une stèle du Musée d'Alger, sur laquelle on identifie, sans le moindre doute, l'une et l'autre variété d'écriture. Jadis

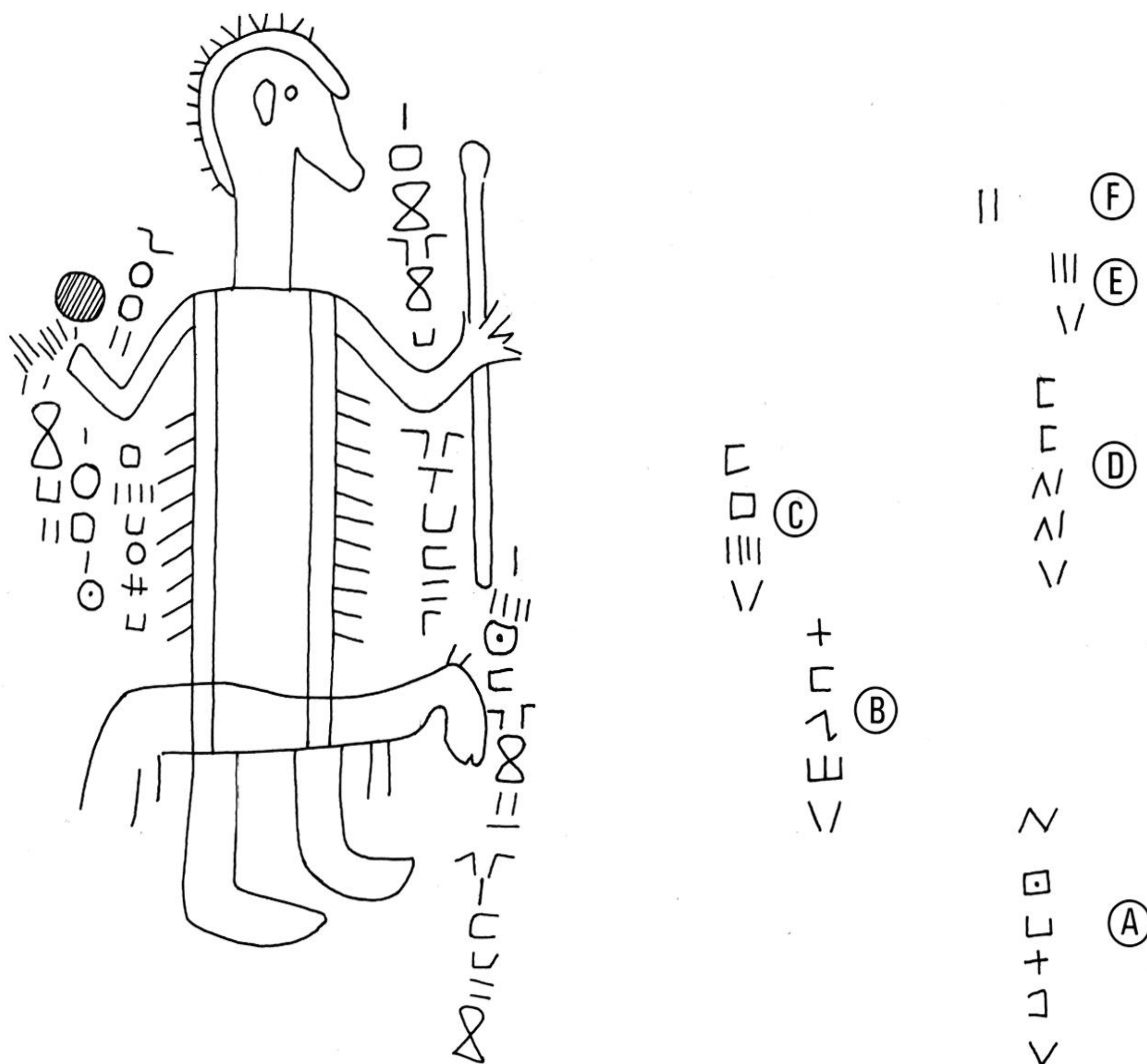


FIG. 2. — Les inscriptions de la stèle aux deux alphabets.
A gauche, face I, le personnage ; à droite, face II, lignes A-F.

placée dans une propriété d'Aïn Taya, près d'Alger, la stèle avait attiré l'attention de P. Salama qui eut l'amabilité de me procurer, dès 1959, une copie des deux faces, ainsi qu'un estampage et une photographie de la face I. Dans les années qui suivirent, je me bornai à mentionner brièvement le document[32], en attendant l'étude envisagée par Salama. L'inscription, transportée au musée d'Alger, a été publiée en 1977 par S. Chaker[33] et se trouve donc offerte à un libre examen, auquel m'incitent certaines discordances dans les indications dont je dispose, jusqu'à ce que les données soient révisées sur place, ce qui paraît indispensable.

La stèle proviendrait de la haute vallée de l'Isser[34], ce qui la situe à moins de cent kilomètres d'Alger. Dimensions : 1,45 m × 0,65 m × 0,21 m (Salama). Sur la face I sont figurés, sans respect des proportions, un personnage et son cheval. Le personnage étend les bras, l'un vers la droite, l'autre vers la gauche ; il tient un bâton de la main gauche. Chacune des faces porte des caractères libyques, qui appartiennent à l'alphabet « classique » sur la face I, à l'alphabet au chevron sur la face II.

Les lectures de Chaker (Ch) et de Salama (Sa) divergent parfois. En comparant la publication (Ch), la copie (Sa) et la photographie (Sa), je parviens aux conclusions provisoires qui suivent.

Face I

Le texte compte cinq lignes verticales gravées sur les surfaces laissées libres par l'image et de part et d'autre du personnage, deux lignes à droite, trois à gauche (pour le lecteur).

Ligne 1 (la première à droite) :

ⵣ = ⊔ ⊏ | ⅂Γ — || ⵣ ⅂Γ ⊏ ⊡ |||| |
s l m d n k z w s k d b ṭ n

5ᵉ lettre : | omis par Ch, visible sur le cliché.

Ligne 2 :

	bras g.	
Γ = ⊏ ⊔ ⊤ ⅂Γ	du	⊔ ⵣ ⅂Γ ⵣ □ |
g l d m ṣ k	personnage	*m s k s r n*

11ᵉ lettre : □ plus probable que ⊡, le point, peu profond, paraissant accidentel.

12ᵉ lettre : | omis par Ch, visible sur le cliché.

Le mot *gldmṣk* est plusieurs fois attesté dans les inscriptions horizontales de *Thugga.* La dédidace à Massinissa (*R.I.L.* 2) le rend en punique par « maître de 50 hommes ». On s'accorde à voir là un nom composé de *gld* « roi », « chef », et d'un élément *mṣk* rattaché parfois[35] à la racine berbère *ṣk* « construire » : il signifierait « chef des maçons » (Prasse) ou « chef de la construction » (Ch). Dans cette hypothèse, il n'y aurait sans doute pas référence à la « construction » du monument, s'agissant d'une simple stèle, et *gldmṣk* serait bien, comme à *Thugga*, un titre ou le nom d'une fonction.

---

[32] GALAND (L.), *op. cit., I.A.M.*, p. 14, n. 24 ; *Libyque et berbère : inscriptions libyques de la Tunisie*, dans : Annuaire 1973/1974, École pratique des hautes études, IVᵉ Section, Paris, 1974, p. 165.

[33] CHAKER (S.), *Une inscription libyque du Musée des Antiquités d'Alger.* Libyca, t. 25, 1977, p. 193-202. Photographie, p. 195.

[34] Communication personnelle de P. Salama, que je remercie vivement pour tous les renseignements qu'il m'a procurés sur cette stèle. Une ombre plane encore sur la provenance exacte de la pierre : Chaker parle de la région de Sour-El-Ghozlane, indication attribuée à Salama, qui la récuse ; Camps (*op. cit.*, Encyclopédie de l'Islam, p. 761) mentionne Lakhdaria. Au demeurant, une localisation approximative suffit à mon propos.

[35] Voir notamment RÖSSLER (O.), commentaire de l'inscription n° 101 (= *R.I.L.*, 2) dans : DONNER (H.), RÖLLIG (W.), *Kanaanäische und aramäische Inschriften, Bd II : Kommentar.* Wiesbaden, Harrassowitz, 1968, p. 112-113 ; PRASSE (K.G.), *op. cit.*, p. 158.

Ligne 3 :

	bras dr.
⊔ ⧺ □ ⊔ IIII □	du
m z? r m ṭ r	personnage

2[e] lettre : ⧺ variante de H (Ch) ; H est transcrit à *Thugga* par le signe punique pour *z*, mais deux autres lettres libyques sont dans le même cas, si bien qu'on ignore la réalisation exacte de ces consonnes.

5[e] lettre : IIII Sa, confirmé par le cliché ; ⊔⊔ Ch.

Ligne 4 :

	bras dr.	
⊙ I □ O I	du	II O O∿
b n r r n	personnage	*w r r y*

Avant ⊙, je ne vois aucune lettre sur le cliché Sa ; Sa croyait lire là un ⊏, douteux ; Ch lit ⊐ *d*.

Les lettres placées au-dessus du bras du personnage ne prolongent exactement ni la ligne 3, ni la ligne 4 ; Sa et Ch sont d'accord pour les rattacher à cette dernière.

Ch propose, à titre d'hypothèse, l'interprétation suivante, à partir d'éléments berbères : *(i)d(e)bn(i) r(a)r(e)n (a)w(e)r (i)r(u)y*, « le tombeau qu'ils ont édifié, qu'il ne se dégrade pas ! » (« qu'il ne vieillisse pas ! »). Cette lecture soulèverait de graves difficultés, même si l'on admettait un conservatisme tel qu'il suffit d'ajouter des voyelles au libyque pour obtenir du berbère. La présence de la lettre ⊐, indispensable pour obtenir *edəbni*, « tombeau préislamique » (en touareg), est très problématique. L'existence du verbe *rar* (ou *ərr*) en libyque ne l'est pas moins : l'exemple de l'inscription *R.I.L.* 1049, qui donnerait le féminin **rrnt*, doit être récusé, car le *Recueil* porte seulement O I I + *rnnt*, donc un mot tout différent[36], sans doute un nom puisqu'il suit *w*, « fils de ». Si pourtant, par une double concession, on admettait ici la présence du nom *edəbni* et du verbe *rar* (*ərr*), il resterait à justifier leur assemblage. Quelques contextes peuvent inciter à traduire le verbe par « faire », mais il signifie proprement « mettre (ou : remettre) quelque chose ou quelqu'un dans l'ensemble où il a sa place », comme le montrent les 83 attestations qu'on trouve dans les textes kabyles d'A. Picard[37] ; dans le domaine funéraire, on le voit appliqué au dépôt du mort sur le brancard funèbre ou dans la tombe, puis à la mise en place des dalles qui complètent la tombe ; mais se dirait-il de l'ensemble du tombeau ? Ou bien faut-il supposer encore que *edəbni*, aujourd'hui « tumulus en pierres sèches », désignait seulement la stèle ? Enfin, l'identification du groupe final *ry* au touareg *əru* bouscule la morphologie et la sémantique : rien n'indique que le verbe touareg ait jamais présenté une radicale *y*, dont Ch croit retrouver la trace dans la longueur de la voyelle *u* ; cette longueur n'est observée qu'à l'accompli résultatif, dont elle est la marque dans ce verbe comme dans beaucoup d'autres ; *əru* signifie « être ancien » (être là depuis longtemps), d'où « être vieux », mais il est arbitraire de lui donner le sens de « être dégradé » ; la phrase imaginée appellerait donc une traduction inattendue : « que (le tombeau) ne soit pas là longtemps ! » L'interprétation proposée sollicite trop fortement les faits berbères. Même présentée comme une hypothèse, elle risque de faire illusion auprès d'un lecteur non berbérisant et de resurgir, par exemple, dans une étude sur les coutumes funéraires. C'est pourquoi je m'y suis arrêté.

Ligne 5 :

II ⊔ 8 II III
w m s w '

5[e] lettre : IIII Ch (p. 194), simple lapsus (cf p. 199).

---

[36] On ne peut naturellement tirer de cette lecture erronée la conclusion d'ordre morphologique que Chaker répète en 1984, *op. cit.*, *Textes*, p. 258.

[37] PICARD (A.), *Textes berbères dans le parler des Irjen (Kabylie, Algérie)*. Alger, 1958, 2 vol., ensemble XXIV et 670 p. Les coutumes funéraires sont décrites par le texte n° 82.

Il est tentant de reconnaître ici le mot très fréquent *msw'*, généralement tenu pour le nom d'une fonction, mais cette fois précédé de *w* (« fils de » ?), qui fait attendre un nom propre. La lettre III semble affectée à divers usages ; Ch propose de l'interpréter ici comme le signe de la fricative vélaire sonore ɣ.

Face II

On ne dispose d'aucune photographie pour cette face, qui porte uniquement des caractères de l'alphabet au chevron, alignés verticalement. Salama distingue six groupes (A, B, C, etc.) et Chaker cinq lignes (numérotées en chiffres romains), sa ligne 1 réunissant les groupes E et F (ce dernier est réduit à une lettre). Les groupes A, D, E, F, placés à droite des autres, se suivent de bas en haut mais ne paraissent pas former une véritable ligne continue ; le groupe B vient à leur gauche et le groupe C à gauche de B. Tous ces groupes sont séparés les uns des autres et il ne semble pas qu'on soit devant un texte d'un seul tenant. Salama me signale que le groupe A a un trait plus profond, « relativement proche » de celui de la face I ; selon lui, les groupes B et C, au tracé moins appuyé, pourraient être d'une même main ; D, E, F ont un trait encore plus maigre.

Les groupes B, C, D, E commencent par un signe formé de deux traits obliques dont les extrémités inférieures se rapprochent l'une de l'autre sans pourtant se rejoindre, une sorte de V sans pointe. Ch identifie ce signe à II dans le groupe E, il hésite entre II et V pour les groupes B, C et D. Je pense qu'il s'agit simplement, dans tous ces cas, d'un chevron mal gravé et je retrouve la même maladresse dans le tracé de la lettre /\/ du groupe D, tel que l'a copié Sa : la pointe inférieure est incomplète (/\ /). On pourrait voir là l'indice qu'un même graveur est responsable des quatre groupes B, C, D, E, auxquels il faut sans doute joindre la lettre isolée II, membre unique du « groupe » F et suite possible, comme le pense Ch, du groupe E. Cette lecture donnerait à tous ces groupes la même lettre initiale V et suggérerait de retrouver en C une séquence déjà connue par les stèles au chevron : V IIII □ .

L'ensemble se présenterait donc ainsi :

Groupe A (ligne II, Ch) : V ⊐ + ⊔ ⊡ /\/

4ᵉ lettre : ⊔ non signalé par Ch.

On reconnaît sans conteste le mot V ⊐ +, incompris mais caractéristique des stèles au chevron.

Groupe B (ligne IV, Ch) : V Ш ⌃ ⊏ +

3ᵉ lettre : /\/ Ch ; ⌃ Sa, avec un tracé différent de celui qu'on trouve dans le groupe D ; lettre à revoir.

Groupe C (ligne V, Ch) : V IIII □ ⊏

4ᵉ lettre : ⊏ Ch ; ⊏ Sa.

Présence possible du mot V IIII □ (voir ci-dessus).

Groupe D (ligne III, Ch) : V /\/ /\/ ⊏ ⊏

Groupes E et F (ensemble lignc I, Ch) : V III II

Sans commenter plus longuement les inscriptions de cette stèle, j'insiste sur l'importance qu'elles présentent pour l'étude des alphabets. La face I livre trois renseignements, grâce au mot *gldmṣk*, reconnu depuis longtemps dans les inscriptions horizontales de *Thugga* et découvert ici en écriture verticale : elle confirme, pour les six lettres de ce mot, l'étroite correspondance (par rotation le plus souvent) entre les signes de l'écriture horizontale de *Thugga* et ceux de l'écriture verticale « classique » ; elle prouve que cette écriture fut employée loin de la Tunisie, comme d'autres raisons, exposées plus haut, permettaient de le penser ; elle révèle enfin, peut-être par l'usage du terme *msw'* et sûrement par celui de *gldmṣk*, qui appartient sans doute au vocabulaire officiel, une certaine unité de langue et de culture, dont l'écriture n'est, en définitive, qu'une manifestation. L'apport de la face II peut sembler moins spectaculaire. Le mot V⊐+ et, peut-être, la séquence V IIII □ permettent de reconnaître ici l'alphabet au chevron, mais on

savait déjà que cet alphabet et le mot V ⊐ +, donc le trait culturel qu'il véhicule, se rencontrent du Maroc jusqu'à la Tunisie.

C'est l'emploi dcs dcux alphabets sur la même stèle qui pose un problème. Chaker esquisse deux explications, l'une « par déplacement et réemploi de la stèle », l'autre par « variation dans le temps de la frontière entre libyque oriental et libyque occidental » : autrement dit, la stèle aurait franchi une frontière ou la frontière aurait franchi la stèle. J'ai déjà noté les difficultés auxquelles se heurte la notion d'une limite tranchée entre deux « libyques » (langue ou écriture ?). En revanche, il me semble opportun de prendre en compte la dimension chronologique, que je n'ai pas considérée jusqu'ici.

Alphabets, royaumes et cultures

Une fois reconnue la diversité des alphabets libyques, il était assez naturel de la mettre en relation avec la diversité des populations. Aussi plusieurs auteurs, faisant référence aux royaumes[38] qui sont en place vers la fin du IIIe siècle av. J.-C. et peut-être avant, ont-ils associé l'alphabet « oriental », parfois appelé « numidique », aux Massyles et l'alphabet « occidental » aux Masaesyles : telle est notamment la position d'O. Rössler[39]. La relation entre les Massyles et l'alphabet ou plutôt les alphabets « classiques » n'est guère douteuse, puisque la dédicace à Massinissa, roi massyle, fait usage de l'alphabet horizontal, lui-même étroitement apparenté à l'alphabet vertical « classique ». Moins évidente, la relation entre les Masaesyles et l'alphabet au chevron est pourtant suggérée par la distribution géographique des inscriptions : on a vu qu'un petit foyer épigraphique (avec V⊐+) se trouve dans le nord du Maroc, région avec laquelle les Masaesyles ont eu des attaches et où ils sont même nommés sur une bilingue latinolibyque[40] ; les autres stèles qui présentent le mot V ⊐ + sont disséminées sur un territoire qui fut à peu près celui du roi masaesyle Syphax, avec une densité plus grande au centre du royaume. Et, puisqu'il faut renoncer à l'idée d'un alphabet « occidental » unique, on pourrait même pousser plus loin la spéculation et attribuer aux Maures, troisième royaume, les signes « exotiques » relevés sur certaines stèles du Maroc.

Toutefois, il ne suffit pas de situer les inscriptions sur la carte pour rendre compte des faits, qui sont fort complexes. Camps[41] propose de voir dans la stèle du musée d'Alger un document massyle « officiel », mis en place « dans un pays anciennement masaesyle et future Maurétanie ». Massyle, la stèle l'est bel et bien, comme le montrent l'alphabet de la face I et la mention du *gldmṣk* ; témoignant de l'autorité massyle dans cette région, l'inscription ne peut être antérieure au IIe siècle. Le personnage avait sans doute quelque importance et la stèle a été travaillée avec un soin visible, même si le dessin est malhabile à nos yeux. Il est donc peu probable qu'on ait choisi une pierre de remploi, si bien que les inscriptions au chevron qui figurent sur la face II ont peu de chances d'avoir précédé le texte massyle. Or Salama et Chaker sont d'accord pour les juger moins soignées, à l'exception peut-être du groupe A. S'il y eut remploi, ce fut donc sans doute au détriment de la stèle massyle, qui offrait aux autres textes (ou à la plupart d'entre eux) un support tout prêt. Mais puisque, selon l'expression de J. Desanges, « les Masaesyles tombent dès 202 dans l'oubli », peut-on encore songer à leur attribuer les inscriptions plus récentes de la face II ? Un problème analogue est posé, au Maroc, par une stèle de *Volubilis*[42] qui porte

[38] J'emprunte au chapitre de DESANGES (J.), *L'Afrique romaine et libyco-berbère*, dans : NICOLET (Cl.) (dir.), *Rome et la conquête du monde méditerranéen : 2/ Genèse d'un empire.* Paris, P.U.F., coll. Nouvelle Clio, [1978], p. 627-656, les données historiques et chronologiques sur lesquelles je m'appuie.

[39] RÖSSLER (O.), *Die Sprache Numidiens*, dans : Sybaris : Festschrift Hans Krahe, Wiesbaden, Harrassowitz, 1958, p. 94-120.

[40] GALAND (L.), *op. cit., I.A.M.*, n° 1 (= *R.I.L.*, 882).

[41] CAMPS (G.), *op. cit.*, Encyclopédie de l'Islam, p. 761.

[42] GALAND (L.), *op. cit., I.A.M.*, n° 15 (= *R.I.L.*, 842 bis).

le mot V⊐ + : ce monument trahit une influence punique et paraît proche de quatre stèles puniques que J.G. Février, non sans précautions, situe entre 150 et 50 av. J.-C. ; il est vrai que le même auteur rapportait au IIIe siècle une cinquième stèle punique, plus récemment découverte[43].

Une première solution serait de rattacher aux Maures, et non plus aux Masaesyles, l'alphabet au chevron : on sait en effet que les souverains maures ont progressé vers l'est, supplantant les Massyles qui avaient eux-mêmes, en sens inverse, supplanté les Masaesyles. Avec les Maures, la date des inscriptions peut être abaissée sans difficulté et, accessoirement, on comprendrait mieux l'emploi d'un alphabet maure à *Volubilis.* Une seconde hypothèse considérerait que la culture et notamment l'alphabet des Masaesyles ont survécu à l'état masaesyle et qu'ils ont laissé des témoignages contemporains de l'« occupation » massyle. J'ai une légère préférence pour cette dernière explication : si elle trébuche un peu sur la stèle de *Volubilis*, un peu trop méridionale, elle s'accorde bien en revanche avec la présence d'assez nombreuses stèles au chevron dans la région centrale de l'Algérie et elle justifie mieux — ou moins mal — le témoignage de textes assez éloignés vers l'est, l'alphabet au chevron apparaissant près de Guelma et jusqu'au Kef : or la domination de Syphax s'est étendue jusqu'à Madaure (Mdaourouch), relativement proche de ces villes, tandis que les Maures, plus tard, s'arrêtèrent à l'*Ampsaga* (Oued el-Kebir), donc beaucoup plus à l'ouest.

Mais, à dire vrai, si aucune théorie ne relie parfaitement les faits connus, cela est dû moins aux lacunes de notre information qu'à l'extrême fluidité des courants politiques et culturels qui traversent l'Afrique du Nord. Desanges[44] rappelle que les royaumes libyens avaient « des structures plastiques ». Le fond de la culture, sans doute, était largement commun : c'est ce que montrent l'unité de l'écriture et aussi, par exemple, le retour d'une même formule ⊔ + (ou ⊏ +) sur des stèles au chevron comme sur des stèles à écriture « classique ». Mais, dans ce pays de voyageurs, le cheminement des croyances, des idées et des mots devait être continuel, stimulé encore par les apports extérieurs. A. Jodin[45] a pu insister sur le « brassage ethnique » qu'on observe à *Volubilis.* Mais il y a brassage aussi pour les gens d'une même ethnie, ou d'ethnies voisines. Sans faire de l'anachronisme une méthode, on peut évoquer ces villes du Maroc actuel où se côtoient l'épicier de Tafraout, le jardinier de Tata, le gendarme d'Azrou, chacun avec son parler. Chaque groupe exprime à sa façon la culture commune, mais l'imbrication des groupes entraîne celle des manifestations culturelles. Si mal connue qu'elle soit, l'écriture libyque nous montre du moins une Afrique une et mouvante, où les frontières ne sont pas moins fluides pour les alphabets que pour les États.

Décembre 1987

---

[43] Jodin (A.), *Volubilis regia Iubae : contribution à l'étude des civilisations du Maroc antique préclaudien.* Paris, de Boccard, 1987, p. 221.

[44] Desanges (J.), *op. cit.*, p. 647-648.

[45] Jodin (A.), *op. cit.*, p. 228-231.